

*La biodiversité,
notre priorité*

Forêts

Lettre du Québec

Forum forêt-faune

ACTIVITÉS FORESTIÈRES ET CONSERVATION DE LA FAUNE

Récemment, on a pu apprécier l'importance de cet enjeu à l'occasion du Forum forêt-faune, une tribune annuelle où les utilisateurs de la matière ligneuse et faunique ont l'occasion de livrer leurs préoccupations, chacun dans leurs champs d'intérêts respectifs. Il faut savoir qu'au Québec, l'aménagement intégré des ressources du milieu forestier (AIR) est une approche nouvelle et, malgré les nombreux projets en cours dans ce domaine, celle-ci se pratique sur une base volontaire.

Au cours du Forum forêt-faune, les participants (des industriels forestiers, des scientifiques, des chasseurs, des trappeurs, etc.) ont eu l'occasion de faire le bilan de ce volontariat et d'analyser ses chances de succès, les uns lui attribuant toutes les vertus, les autres souhaitant que l'implantation de l'AIR au Québec soit plutôt inscrite dans un cadre législatif.

Selon Clifford Moar, chef du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean, l'une des plus importantes communautés autochtones du Québec, l'implantation de l'AIR sera l'occasion, pour les intervenants du milieu forestier québécois, de tester leur capacité à exercer l'art du compromis. Pour ce chef autochtone, qui voit dans la diversité des ressources du milieu forestier une œuvre divine, il importe que l'aménagement intégré du milieu forestier se fasse dans le respect « *de la création divine* ». Comparant l'AIR à un « *mariage d'amour, autant que de raison* », le chef Moar a conclu, dans un langage très imagé, que ce mariage québécois avait toutes les chances de réussir à condition que tous les intervenants du milieu forestier choisissent le dialogue et le compromis.

À l'occasion du Forum forêt-faune, M. Clifford Moar, chef du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (à gauche), reçoit une carte satellitaire des forêts du Québec des mains de M. Marc-André Bédard, président du Consortium de recherche sur la forêt boréale.



RODRIGUE BÉGIN



MIRN

S'il y a un sujet d'actualité dans le domaine forestier au Québec, c'est bien celui qui concerne l'harmonisation des activités forestières et la conservation de la faune. L'enjeu de ces deux mondes est d'autant plus important que pour le seul secteur des produits forestiers, les livraisons québécoises se chiffrent annuellement à 18,5 milliards de dollars, alors que les activités reliées à la faune génèrent 2,5 milliards de dollars et attirent en forêt près de 4 millions de Québécois par an.

LA FORÊT BORÉALE : AMÉNAGER EN S'INSPIRANT DE LA NATURE

Au plan strict de la récolte de la matière ligneuse, est-il préférable d'aménager les forêts en s'inspirant de la nature ou d'aménager des forêts artificielles ? Cette interrogation fait souvent l'objet de débats dans les colloques internationaux, car elle met en présence deux approches qui répondent à des besoins et à des critères souvent très différents dans les pays qui produisent de la matière ligneuse.

La première approche est souvent privilégiée par les pays forestiers qui, à l'instar du Québec, possèdent de vastes forêts vierges, alors que la deuxième est surtout favorisée par les pays qui n'ont pratiquement plus de forêts naturelles, mais uniquement de petites réserves. Pour ces pays, ces petites réserves constituent un bien précieux et intouchable. Toutefois, en raison de leur petitesse, ces réserves ne peuvent pas toujours jouer leur rôle de réservoir de la biodiversité.

Selon des chercheurs du Service canadien des forêts à Québec et du ministère des Ressources naturelles, ces deux approches ne sont pas exclusives et il est possible de conserver certaines sections de la forêt pour la production intensive de matière ligneuse et d'aménager d'autres sections qui, tout en permettant la récolte des fibres, favorisent la conservation des écosystèmes.

Les deux organismes poursuivent des recherches visant à vérifier la possibilité d'aménager la forêt boréale (70 % des terres productives québécoises) tout en préservant ses attributs naturels. Dans le cadre des recherches en cours, il importe de maintenir la quantité de chaque espèce d'arbres d'un territoire donné et de conserver une répartition équilibrée entre l'âge des arbres et leur grosseur. Il importe également d'obtenir un équilibre quant à la dispersion géographique à l'intérieur de chaque espèce d'arbres comme l'épinette noire ou le sapin.

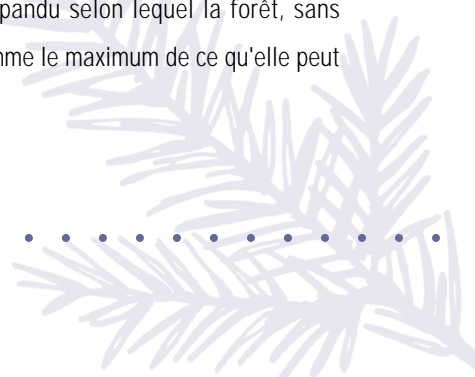


Forêt boréale du Québec

« Dans l'avenir, l'un des défis majeurs de la recherche forestière au Québec sera de déterminer les critères permettant de maintenir, dans les plans d'aménagement forestier, les attributs naturels de la forêt. » de dire René Doucet, chercheur au ministère des Ressources naturelles.

À ce propos, l'une des constatations de la recherche québécoise est qu'il faut accorder une grande importance à la gestion des éléments de perturbation lorsqu'on aménage la forêt boréale, que ces éléments soient naturels ou créés par l'homme (brûlage, scarifiage des sols).

Au Québec, la régénération naturelle assure le renouvellement de la forêt boréale dans une proportion de 80 %. Selon les chercheurs québécois, cette caractéristique ne signifie pas pour autant qu'il faille s'abstenir d'intervenir dans le milieu forestier pour favoriser ce renouvellement. Toutefois, le développement de la forêt doit se faire de façon à permettre à la société de tirer profit de plusieurs ressources en même temps. Cependant, puisque l'atteinte de cet objectif impose des compromis, les choix à faire doivent être dictés par la société plutôt que par la science. Quoi qu'il en soit, il faut se défaire du mythe très répandu selon lequel la forêt, sans aménagement, donne à l'homme le maximum de ce qu'elle peut produire.



LES REGARDS Tournés VERS LA COUPE EN MOSAÏQUE

Le Québec assiste, depuis quelques temps, à des initiatives fort originales en matière d'aménagement forestier durable. L'un des cas les plus intéressants dans ce domaine est sans contredit celui de la compagnie Produits Forestiers Alliance, une importante entreprise forestière à qui le gouvernement accorde, par contrat, un territoire d'aménagement et d'approvisionnement forestier de 12 000 km². Ce territoire est situé dans la forêt publique du Lac-Saint-Jean (250 km au nord de Québec) et comprend environ 60 millions de mètres cubes de résineux matures. Depuis 1995, l'entreprise s'adonne, sur une base volontaire, à un type de coupe forestière dont on parle de plus en plus au Québec, la coupe en mosaïque.

La coupe en mosaïque pratiquée par Produits Forestiers Alliance consiste à répartir, en trois interventions successives dans le temps et dans l'espace, la récolte annuelle de blocs forestiers matures. Chaque bloc forestier a une superficie d'environ 1 km² dont la récolte moyenne s'étend sur 30 hectares dans le domaine de la sapinière, et sur 50 hectares dans celui de la pessière.

À la première intervention (année 1), environ 50 % de la superficie forestière de chaque bloc forestier est récoltée. La seconde intervention survient de 8 à 12 ans plus tard, au moment où la régénération des blocs récoltés à l'année 1 atteint environ 3 mètres de hauteur. Au cours de cette deuxième intervention, environ 40 % des arbres matures restant dans les blocs de l'année 1 sont récoltés. Toutefois, comme le veut la règle au Québec, 30 % du couvert forestier formé d'arbres ayant atteint une hauteur de 7 mètres et plus doit être conservé pour chaque portion de territoire public variant entre 300 à 500 km².

Quant à la dernière intervention, elle survient à une période variant entre 16 et 24 ans plus tard que la première, soit au moment où les jeunes peuplements issus du traitement de la première année, atteindront une hauteur de 7 mètres.

Pour Jacques Bélanger, chef forestier chez Produit Forestier Alliance, la coupe en mosaïque, bien qu'elle amène des déboursés plus élevés que les traitements traditionnels, (réseau routier plus vaste, frais de transport accrus) est avantageuse à bien des égards. « *C'est une méthode qui a des effets très positifs sur le maintien de la faune, qui favorise la récréation et préserve les paysages forestiers. Ce traitement est donc plus acceptable socialement et il n'est pas surprenant que le public et l'ensemble des utilisateurs du milieu forestier aient bien accueilli notre initiative* », confirme Jacques Bélanger.



***M. Jacques Bélanger;
chef forestier chez
Produits Forestier Alliance***



UNE FORÊT QUI FASCINE LES VISITEURS

À mi-chemin entre Hull et Mont-Laurier, à environ 250 km au nord-ouest de Montréal, se trouve l'une des forêts les plus fascinantes du Québec, « La Forêt de l'Aigle », un territoire de 140 km² où abondent les grands pins blanc et rouge et les feuillus nobles. La Forêt de l'Aigle fait l'objet d'une nouvelle approche au Québec, le concept de « forêt habitée ». Il s'agit d'un mode de développement qui, *grosso modo*, vise à accroître l'activité économique des territoires forestiers en amenant la population à participer à leur gestion et à la mise en valeur de toutes les ressources qui les composent.

La Forêt de l'Aigle a vu le jour en partie grâce à l'appui technique et financier du ministère des Ressources naturelles du Québec. Elle est administrée par une corporation privée à but non lucratif dont le conseil d'administration comprend six membres cotisants, tous représentatifs du milieu : l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue, la Société sylvicole de la Haute-Gatineau, la première nation autochtone Kitigan Zibi Anishinabeg, l'Association de chasse et pêche de la réserve Pontiac, le Club de motoneige des ours blancs et la municipalité de Cayamant.

Dans cette forêt « habitée » par une population friande de nature et où abondent les potentiels fauniques et récréatifs, la gestion du territoire est durable et obéit davantage à des règles de développement socio-économique que strictement forestières. La planification de l'aménagement se fait essentiellement par consensus entre les membres de la corporation, qui sont eux-mêmes « branchés » sur les besoins de la population locale.

Si les travaux forestiers sont exécutés de façon à favoriser le maintien de la faune et les activités récréatives, la forêt est également aménagée pour sa matière ligneuse et les interventions sont planifiées en fonction des caractéristiques propres à chaque écosystème forestier. Par exemple, afin de préserver les arbres et éviter qu'ils ne soient blessés, on a recours au cheval plutôt qu'au tracteur. Actuellement, le sixième de la production de cette forêt fascinante repose sur l'utilisation du cheval, plutôt que sur celle du cheval vapeur...



CGFA

À la Forêt de l'aigle, on utilise parfois les chevaux pour éviter que les arbres ne soient blessés

LE CONGRÈS FORESTIER MONDIAL DANS LES COULEURS DE L'AUTOMNE

Le prochain Congrès forestier mondial se tiendra à Québec en septembre 2003. C'est à cette période de l'année que les feuillus du Québec se parent de flamboyants coloris. La métamorphose enluminée des feuilles d'automne ne manquera sûrement pas de charmer les congressistes qui participeront à cet important événement.

Le XII^e Congrès forestier mondial de 2003 est organisé conjointement par le Service canadien des forêts, de Ressources naturelles Canada, et par le ministère des Ressources naturelles de Québec. On peut dès à présent consulter le site Web du congrès par l'intermédiaire des adresses électroniques suivantes :



CUO

Québec sous la neige

www.cfm2003.org ou www.wfc2003.org

FORÊTS est publié trimestriellement par le gouvernement du Québec en français, en anglais en allemand et en espagnol.

RÉDACTION

Ministère des Ressources naturelles
5700, 4^e Avenue Ouest
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1
Canada
Téléphone : (418) 627-8609
Télécopieur : (418) 643-0720

Internet : <http://www.mrn.gouv.qc.ca>

Coordination : Réal Fortier

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1206-6710
RN99-3021

